

**«Là où commencent les
carrières d'expert-comptable
ou d'expert fiscal.»**

**«La culture,
c'est ce qui reste
lorsqu'on oublie tout
ce qu'on a appris.»**

Albert Einstein

Le masculin est utilisé dans ce document dans le but d'alléger le texte et ne vise aucune forme de discrimination.

Chère lectrice, cher lecteur,

Dans la vie professionnelle, ceux qui misent sur le superficiel risquent de ne pas connaître la réussite très longtemps. Certes, il y a probablement des objectifs professionnels qui promettent un avenir plus «glamour» et des carrières qui démarrent de façon plus excitante.

A l'opposé de cela, nous proposons une formation solide et la perspective, à l'avenir, de faire partie de ceux qui ont les commandes en main. Celles et ceux qui ont choisi cette voie et qui, grâce à leur esprit d'équipe, leur compétence professionnelle et leur engagement, récoltent désormais les fruits de leurs efforts peuvent témoigner de la satisfaction que cela procure. Nous vous présentons quelques-uns d'entre eux dans cette brochure.

Qualité et stabilité sont les atouts de la Suisse. C'est sur ces fondements que la Chambre fiduciaire s'appuie, de même que les Académies d'expertise comptable et pour l'enseignement de la fiscalité qui y sont rattachées. Notre objectif est de faire apprécier nos métiers à des femmes et des hommes qui deviendront des spécialistes satisfaisant aux plus hautes exigences, également au plan humain. La voie vers une réussite professionnelle à long terme commence par une formation d'expert-comptable diplômé ou d'expert fiscal diplômé, une formation d'avenir et tournée vers la pratique. Cette formation s'effectue parallèlement à l'exercice professionnel dans une entreprise membre de la Chambre fiduciaire.

Prof. Dr Giorgio Behr
Président de la Chambre fiduciaire

Une carrière durable débute sur
www.chambre-fiduciaire.ch



**«Carrière comme
experte-comptable:
comprendre le passé
pour mieux anticiper
le futur.»**

Barbara Lambert, Partner, Experte-comptable diplômée,
responsable pour l'Audit Banques et Assurances,
Ernst & Young, Genève

**«Avec la formation
de conseiller fiscal,
votre carrière prend
son envol.»**

Luc Enderli, Expert fiscal diplômé,
propriétaire de Fidswiss SA, Pully



L'expert-comptable – un praticien qui a les pieds sur terre *

- * La profession d'expert-comptable diplômé offre de bonnes perspectives de carrière. En raison d'une vie économique de plus en plus complexe, ceux qui l'exercent doivent satisfaire aux plus hautes exigences.

Les aspects principaux de la mission de l'expert-comptable consistent dans des analyses et enquêtes statistiques sur la base d'échantillons, des questions de plausibilité et d'appréciation lors de décisions importantes entrant dans le cadre d'une évaluation particulière ou concernant l'ensemble des comptes annuels.

Pour ce faire, il ne suffit pas d'avoir une connaissance approfondie de l'histoire de l'entreprise et d'être en mesure d'analyser le marché du moment. L'expert-comptable doit savoir identifier et évaluer, au sein de l'entreprise, les évolutions à risque susceptibles d'avoir un impact sur les comptes annuels et les comptes de groupe concernés.

L'examen des données financières est une chose, leur importance pour les décideurs en est une autre. Il ne s'agit donc pas uniquement d'interpréter des chiffres, mais aussi les procédures et les systèmes qui les génèrent.

Expertise orientée vers l'avenir et tenant compte des risques, rentabilité et indépendance sont les maîtres-mots du métier. En effet, l'expert-comptable engage sa responsabilité non seulement envers l'entreprise et ses investisseurs, mais en fin de compte également envers le grand public et l'État.

L'expert-comptable diplômé a une chance unique: avoir une connaissance approfondie d'un grand nombre d'entreprises et nouer des contacts aux plus hauts niveaux de la hiérarchie. Il peut s'investir dans le monde de l'entreprise et y générer une véritable valeur ajoutée. |



**«Mon conseil: débutez
votre carrière là
où elle a de l'avenir.»**

Dominik Spiess, Expert-comptable diplômé,
Partner et Président Baker Tilly Spiess SA, Genève

**«Une formation,
des possibilités
multiples.»**

Laura Sadis, Experte fiscale diplômée, Conseillère nationale TI,
Co-Directrice Dreieck Fiduciaria, Lugano



L'expert fiscal – il navigue sur toutes les eaux *

- * La profession d'expert fiscal diplômé est aussi captivante que variée. Elle exige en effet bien davantage que de se pencher sur les questions de fiscalité de toutes natures et complexes, concernant les personnes physiques et morales, aux niveaux intercantonal et international.

Un concept fiscal optimal requiert de vastes connaissances en droit et en gestion. Citons par exemple les évaluations d'entreprises, la compréhension des comptes d'un groupe, les questions de financement en général, les réflexions stratégiques ou le choix du statut juridique lors de la création d'une entreprise. Tous ces aspects ont leur importance, non seulement pour le système d'imposition en cours, mais également pour la recherche de solutions ultérieures optimisées.

Parallèlement aux questions de fiscalité matérielles, l'expert fiscal diplômé s'occupe également de procédures judiciaires; ceci suppose qu'il doit avoir de bonnes connaissances juridiques, notamment en droit administratif, et des connaissances de base en droit pénal et en procédure.

En outre, l'expert fiscal diplômé doit disposer de solides connaissances du droit des assurances sociales et des nouveaux produits proposés par les assurances; en effet, les questions concernant la prévoyance font aussi partie de son domaine de compétences. Enfin, il est également indispensable et profitable en termes de carrière, d'avoir une spécialisation dans un domaine fiscal précis.

Devenir expert fiscal diplômé représente un défi fascinant pour toutes celles et tous ceux qui souhaitent jouer un rôle actif dans notre économie. |



**«Préférez-vous votre
portrait à la rubrique
financière ou en
page «people»?»**

Stéphane Tanner, Expert fiscal diplômé,
Directeur général de l'administration fiscale cantonale (AFC), Genève

**«La question n'est pas:
faire carrière ou non,
mais laquelle.»**

Aude Joly, Experte-comptable diplômée,
Senior Manager PricewaterhouseCoopers, Neuchâtel



Du diplôme professionnel à l'audit – l'opportunité de gravir les échelons *

- * La formation d'expert-comptable diplômé est également ouverte aux personnes qui n'ont pas fait d'études universitaires, mais qui disposent d'un diplôme professionnel ou d'une formation continue spécialisée telle qu'Agent fiduciaire avec brevet fédéral ou Expert diplômé en finance et en controlling.

Les diplômés d'une haute école spécialisée reconnue par la Confédération, d'une école supérieure d'économie ou d'une formation équivalente (dans ce dernier cas, la Commission d'examen décide au cas par cas) sont également admissibles.

Avant l'entrée dans la filière de formation d'expert, nous vérifions votre parcours et, si vous disposez des certificats nécessaires, vous pouvez directement commencer vos études d'expert. S'il vous manque des connaissances, nous vous proposons des modules de mise à niveau, validés par un certificat.

Plusieurs modèles de formation sont proposés: études à plein temps, durant lesquelles vous vous concentrez pendant sept mois sur la formation et ne passez qu'après la formation de base à la phase pratique, ou bien formation théorique et pratique professionnelle en parallèle sur plusieurs années. Le choix dépendra, entre autres, des pratiques de votre employeur.

Les cinq modules de base ont pour finalité de transmettre les connaissances techniques qui, durant les trois années d'activité professionnelle, peuvent évoluer de façon telle que la formation formelle peut être clôturée par un examen de diplôme orienté vers la pratique (Professional Judgement). |

Pour de plus amples détails sur la formation d'expert-comptable diplômé, rendez-vous sur www.academies.ch



**«Formation adéquate +
volonté +
enthousiasme = carrière»**

Christian Budry, Expert-comptable diplômé,
Chef des Finances Bobst Group, Lausanne

**«Enthousiasme et plan
de carrière ne sont pas
incompatibles,
bien au contraire !»**

Christian Steinmann, Expert fiscal diplômé,
Director, Responsable du secteur patrimonial, Credit Suisse, Lausanne



Expert fiscal – relever le défi en passant par le diplôme professionnel *

- * La formation d'expert fiscal diplômé est également ouverte aux personnes qui n'ont pas fait d'études universitaires, mais qui disposent d'un diplôme professionnel ou d'une formation continue spécialisée telle qu'Agent fiduciaire avec brevet fédéral ou Expert diplômé en finance et en controlling.

Les diplômés d'une haute école spécialisée reconnue par la Confédération, d'une école supérieure d'économie ou d'une formation équivalente (dans ce dernier cas, la Commission d'examen décide au cas par cas) sont également admissibles.

Afin d'amener les connaissances des étudiants au niveau requis pour commencer la formation d'expert, l'académie propose huit modules de mise à niveau. Ceci permet aux étudiants de réviser ou d'acquérir les éléments fondamentaux. Quatre de ces modules sont facultatifs, mais il est recommandé de les suivre. Les examens de clôture des quatre modules imposés sont obligatoires.

Les connaissances techniques requises pour la formation d'expert sont assurées par sept modules. En quatre années d'activité professionnelles, ces connaissances peuvent évoluer de façon telle que la formation formelle peut être clôturée par un examen de diplôme. La spécialisation dans un domaine particulier de la fiscalité a lieu au cours du 4^{ème} semestre; l'examen de diplôme portera en majeure partie sur ce domaine de spécialisation. Les spécialisations au choix sont le droit fiscal des entreprises, le droit fiscal international, la fiscalité des personnes physiques et le droit de la TVA. |

Pour de plus amples détails sur la formation d'expert fiscal diplômé, rendez-vous sur www.academies.ch



**«Bénéficier d'une
excellente formation
est indispensable
pour faire carrière.»**

Isabelle Homberger Gut, Experte fiscale diplômée,
Directrice adjointe, KPMG, Fribourg

**«Grâce à ma formation
d'audit, ma carrière repose
sur des bases solides.»**

Yves Riedo, Expert-comptable diplômé,
propriétaire d'Axalta Treuhand SA, Dürdingen



Ne laissez pas le hasard décider de votre avenir *

- * Compétence, sens des responsabilités, indépendance, esprit d'équipe et engagement sont les pierres angulaires de notre activité. Leur transmission revêt à nos yeux la même importance que la formation professionnelle proprement dite.

Les Académies suisses d'expertise comptable et pour l'enseignement de la fiscalité

La formation est affaire de confiance et cette confiance, on ne l'obtient que par la qualité. L'Académie suisse d'expertise comptable et l'Académie suisse pour l'enseignement de la fiscalité sont regroupées au sein d'Educaris SA, filiale à 100% de la Chambre fiduciaire. Elles dispensent des formations complètes et de très grande qualité. Nous sommes constamment en phase avec les évolutions de la réalité économique et, tout en restant dans le cadre d'un concept de qualité rigoureux, nous adaptons en permanence nos formations aux besoins du marché.

Nous avons d'ores et déjà mis en œuvre les réformes décidées à Bologne et applicables à partir de 2010 dans toutes les universités et écoles supérieures en Europe. Nous sommes par conséquent dès aujourd'hui en mesure de proposer différentes filières de formation attrayantes, comme la possibilité de concilier dès le début et de façon individuelle, études et pratique professionnelle.

L'Académie suisse d'expertise comptable et l'Académie suisse pour l'enseignement de la fiscalité sont les partenaires fiables de votre formation. |



**«Experte-comptable est
synonyme de carrière.
Regardez-moi.»**

Anne Cheseaux, Experte-comptable diplômée,
Propriétaire CAA, Cheseaux Audit & Consulting GmbH, Rüschlikon

**«Volonté et enthousiasme
ouvrent la voie de
la carrière.»**

Stéphane Gard, Expert-comptable diplômé,
Partner, responsable Suisse romande, KPMG



La Chambre fiduciaire *

* La Chambre fiduciaire est la principale organisation professionnelle de notre secteur d'activité. Elle comprend les domaines audit, conseil aux entreprises, présentation des comptes, conseil en comptes annuels et conseil fiscal. Elle compte parmi ses membres 920 entreprises (employant environ 13 000 salariés) ainsi que 5000 personnes physiques. La Chambre fiduciaire publie la revue professionnelle «L'Expert-comptable suisse», organise régulièrement des séminaires et publie des prises de positions sur les thèmes d'actualité concernant la profession. Elle formule par ailleurs des normes sur des aspects spécifiques en matière d'éthique professionnelle, d'indépendance et de formation continue. |

CHAMBRE  FIDUCIAIRE

Impressum

Concept et réalisation: Schminke & Team SA

Texte: Anne-Catherine Eigner, Zurich

Photographie: Christian Grund, Zurich

Décembre, 2006

**«Il n'y a pas
de honte à être ignorant,
mais bien à ne rien
vouloir apprendre.»**

Socrate